CADRE DE REPONSE TECHNIQUE, SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL

ACQUISITION D'UN ROBOT AUTOMATISÉ DE MANIPULATION DE LIQUIDES POUR EXTRACTION DE LIPIDES ET DE MÉTABOLITES PRIMAIRES ET SPECIALISÉS

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :…….

Le présent cadre de réponse est destiné à l'analyse des offres. Il détaille, pour chaque partie, la structure à respecter et le contenu à indiquer par le soumissionnaire pour établir sa réponse technique. ***Le soumissionnaire est tenu de respecter strictement le cadre ainsi constitué pour établir son offre technique****. Ces parties permettent d'évaluer l'offre du soumissionnaire selon les critères de sélection des offres tels que définis dans le règlement de la consultation.*

Le soumissionnaire est invité à intégrer les compléments aux différentes rubriques du cadre de réponse qu'il juge utiles sous forme d'annexes. Tous les chapitres et rubriques afférentes du présent document sont obligatoires.

CRITERE 1 – PERTINENCE TECHNIQUE DE L'OFFRE - 60 %

S/C1 : Performances de l'instrument (pipetage, gestion des consommables, compatibilité avec les formats d'échantillons) - (50%)

Le soumissionnaire présente dans cette partie :

- Le matériel proposé et ses caractéristiques techniques.
- Les performances de l'équipement : pipetage, gestion des consommables, compatibilité avec les formats d'échantillons…
- L'évaluation des performances du système en matière de temps d'exécution, de répétabilité et de reproductibilité des opérations de pipetage, avec les données ou résultats disponibles permettant de les caractériser.
- La date connue ou probable d'arrêt de fabrication du modèle d'équipement proposé
- Système informatique : condition d'utilisation des licences
- La liste des composants répondant à la définition de consommables

Dans le cas d'un équipement reconditionné, le soumissionnaire précise les éléments suivants :

- **les opérations de reconditionnement réalisées en précisant le pourcentage de masse de matière réemployée (fournir le rapport de reconditionnement) ;**
- **la durée de disponibilité des pièces détachées (fournir l'attestation fabricant).**

S/C2 : Modularité et évolutivité du système - (25%)

Le soumissionnaire présente dans cette partie :

- La modularité et l'évolutivité, en précisant notamment si de nouveaux modules peuvent être ajoutés ultérieurement sans remplacement du robot principal.
- La liste des modules complémentaires actuellement disponibles et pouvant être intégrés.
- Les possibilités d'extension de la plateforme, en précisant le nombre d'emplacements disponibles ou pouvant être aménagés pour l'ajout de futurs modules.
- Les possibilités d'intégration d'équipements analytiques ou périphériques de fabricants tiers, ainsi que les éventuelles restrictions ou conditions associées.
- Les garanties apportées quant à la compatibilité future de la plateforme avec de nouveaux modules ou équipements susceptibles d'être développés après l'acquisition du système.
- Un exemple concret de systèmes ayant fait l'objet d'une évolution après leur acquisition (les modules ajoutés, le délai entre l'acquisition initiale et l'évolution, modalités…)

S/C3 : Performances du pilotage et de la programmation - (15%)

Le soumissionnaire présente dans cette partie :

- La politique de mise à jour du logiciel de pilotage (maintien de la compatibilité entre les nouvelles versions logicielles et les modules déjà installés).
- Les possibilités de création, de modification, de duplication, de sauvegarde et de gestion des protocoles de pipetage par l'utilisateur :
 - Est-il possible de régler des paramétrages en autonomie (volumes, température, vitesses…) sans faire appel au support technique ?
 - Est-il possible de programmer des protocoles (gestion des différentes étapes, conditions, boucles, dilution…) sur l'appareil en autonomie sans faire appel au support technique ?
 - Quelle est la marge de manœuvre pour ajouter nos propres protocoles, nos propres pipelines ?

- Les possibilités de gestion des utilisateurs et des droits d'accès, notamment en matière de création, modification, validation et exécution des protocoles. Compatibilité possible au réseau local interne INRAE.
- Les possibilités de programmation conditionnelle et de gestion des erreurs ou événements inattendus au cours de l'exécution d'un protocole.
- Les fonctionnalités permettant de suivre en temps réel l'avancement d'un protocole, l'état du robot, les consommables et les éventuelles erreurs rencontrées.
- Les possibilités d'importation et d'exportation des protocoles, paramètres et données, ainsi que les formats disponibles et les éventuelles possibilités d'intégration avec des logiciels ou systèmes informatiques externes.
- Les fonctionnalités de traçabilité et d'enregistrement des opérations réalisées par le robot, notamment l'historique des protocoles exécutés, des paramètres utilisés, des erreurs rencontrées et des interventions de l'utilisateur.

S/C4 : Support technique (formation, SAV, collaboration, maintenance proposée) - (10%)

Le soumissionnaire présente dans cette partie :

- La formation proposée (équipement et/ou logiciel, modalités et programmes)
- Les services proposés en garantie dont notamment :
 - Les modalités d'assistance technique
 - Délai d'intervention maximum
 - L'expertise du personnel
 - Le support technique (documentation détaillée)
 - Les conditions de prêt/remplacement
 - Les conditions de mise à jour des logiciels…
- Les services proposés dans le cadre de la maintenance (préventive et curative)
- La durée de support technique, logiciel et matériel garantie, ainsi que la durée pendant laquelle la compatibilité avec les modules existants est assurée.
- Le coût des pièces détachées et des interventions en cas de panne hors période de garantie

CRITERE 2 – DEVELOPPEMENT DURABLE - 10%

Le soumissionnaire présente dans cette partie les actions prises en matière environnementale :

S/C 1 – Performance énergétique – 40%	**Actions envisagées**
Le matériel prévoit-il un mode de fonctionnement « basse consommation » ou « économie » ?	
En utilisant le matériel en mode routinier, précisez les consommations de fluides nécessaire pour son fonctionnement.	Eau : m3/heure Electricité Kw/heure
Quelle formation à l'attention des utilisateurs est prévue pour leur apprendre à gérer au mieux l'appareil afin de limiter les consommations ?	

S/C2 - Gestion des consommables/déchets/outillages – 30 %	Actions envisagées
Précisez la durée de vie par consommables utilisés (en nombre d'heure d'utilisation ou en nombre de cycle d'utilisation)	
Comment comptez-vous limiter l'impact environnemental de vos livraisons des consommables ?	
Précisez la durée de mise à disposition et le type de pièces détachées (NB : la durée de disponibilité des pièces détachées ne peut être inférieure au minimum exigé de 8 années)	
Quelles mesures mettrez-vous en œuvre pour limiter les emballages et réduire les déchets ?	

S/C3 - Fin de vie de la solution proposée– 30%	**Actions envisagées**
Quel est le processus de gestion de fin de vie de l'appareil (recyclage, reconditionnement, revente d'occasion...) ?	

CRITERE 3 – DELAI DE LIVRAISON – 5 %

Le soumissionnaire indique dans cette partie le délai de livraison de l'instrument.

Informations complémentaires

Ce chapitre n'est pas obligatoire. Le soumissionnaire peut l'utiliser pour porter à la connaissance d'INRAE toute information complémentaire utile, non évoquée dans les chapitres précédents.

Annexes